

L'offre de soins en dialyse dans la région Bourgogne



Remerciements à la coordination régionale : Jean-François CABANNE, Sophie ROCHE, Anaïs TENDRON
Document préparé par Florian BAYER, Malthilde LASSALLE, Christian JACQUELINET et Cécile COUCHOUD

La répartition de la population en région Bourgogne

Une région très rurale, terre d'accueil de nombreux retraités

La Bourgogne est une région de taille relativement importante, la 6ème de France métropolitaine avec 31 582 km². Elle ne comptait pourtant que 1 633 891 habitants en 2007 selon l'INSEE, pour une densité de population de 51,7 habitants au km². C'est deux fois moins qu'au niveau national, ce qui place la région au 19ème rang de la France métropolitaine. La carte ci-contre montre la répartition des Bourguignons en 2007, marquée par une très forte ruralité.

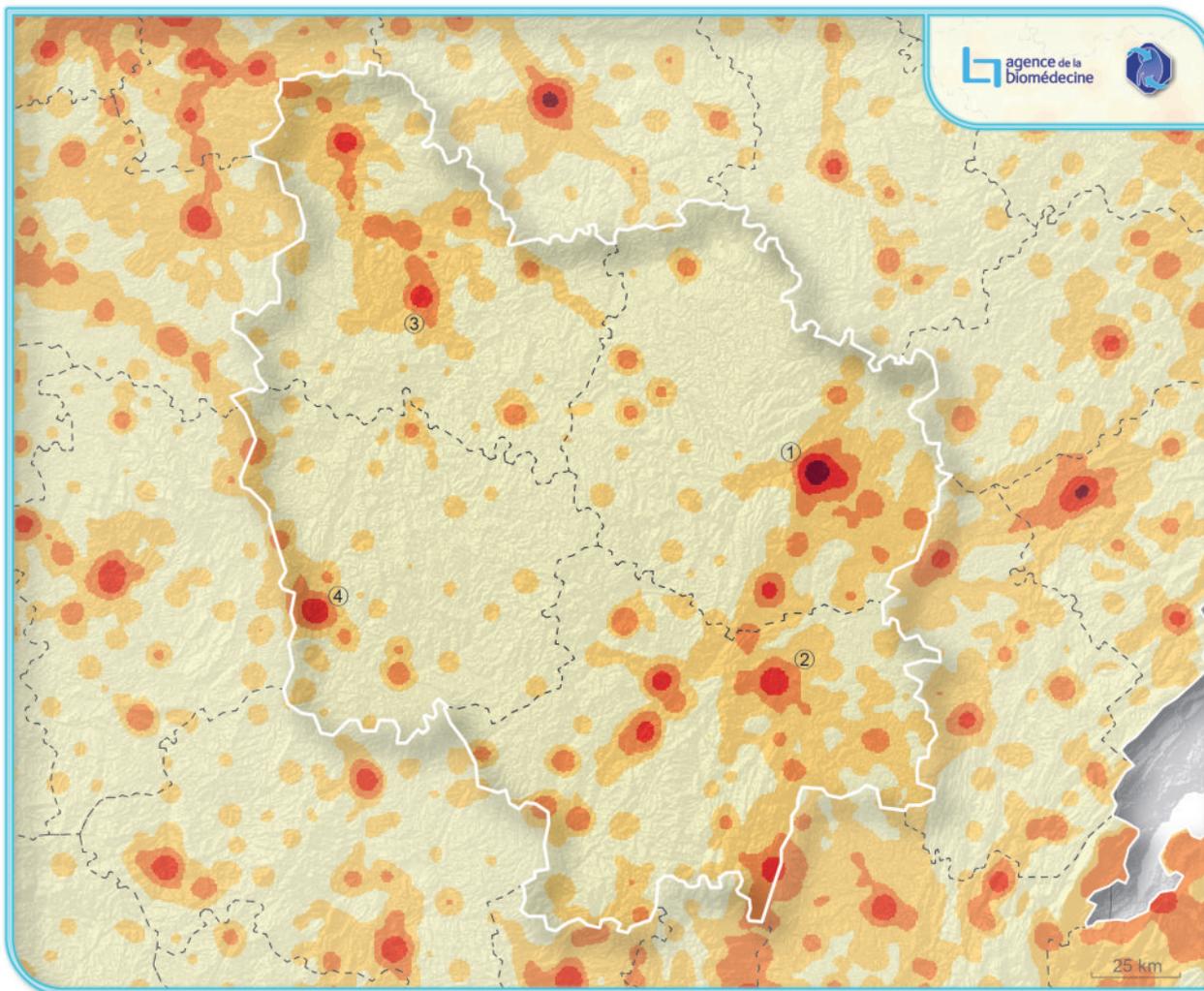
Trois bassins de population se distinguent dans la région. Un premier à l'est dans la vallée de la Saône jusqu'à la région Rhône-Alpes, dominé par Dijon (151 000 habitants en 2007, 337 000 pour son aire urbaine), Chalon-sur-Saône (46 000 habitants, 130 000 pour son aire urbaine) et Mâcon (34 000 habitants). Un second au nord-ouest de la région dans la vallée de l'Yonne jusqu'à l'Île-de-France avec Auxerre (37 000 habitants, 85 000 pour son aire urbaine) et Sens (25 850 habitants). Le dernier bassin se situe dans la vallée de la Loire au sud-ouest, entre Nevers (22 500 habitants), Decize et Moulins dans l'Allier. À l'opposée, des zones de «vides» apparaissent au centre de la région dans le massif du Morvan (Parc naturel régional), avec des densités de population allant par endroits entre 0 et 30 habitants au km². Cet espace peu dense se prolonge jusqu'à l'Auxois et dans la vallée du châillonnais au nord. Aujourd'hui, plus d'un tiers des Bourguignons habitent en milieu rural contre 18% au niveau national (hors DROM).

L'évolution de la population est relativement faible –voir l'une des plus basses de France- avec un taux de 0,2% d'habitants supplémentaires par an depuis une dizaine d'années, principalement lié au solde migratoire. Cet accroissement n'est cependant pas homogène sur le territoire. Les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne gagnent 0,3 % d'habitants par an, celui de la Saône-et-Loire 0,2% par an. À l'inverse, la Nièvre en perd 0,2%, les décès étant même plus nombreux que les naissances. Toutefois, depuis 2008, ce département accueille de plus en plus de jeunes actifs (11 500 en cinq ans) mais également un nombre important de nouveaux retraités (plus de 10 000 en cinq ans). Venant pour un tiers d'Île-de-France, ils s'installent à plus de 75% dans les espaces ruraux au nord et à l'est du département. Cette attractivité soulève la question de l'offre de soins, relativement mal adaptée à ces nouveaux flux d'arrivants. Selon l'INSEE, ils disposent d'un plus mauvais accès à un médecin généraliste dans la même commune comparativement au Nivernais du même âge (59% contre 68%), ainsi que pour les pharmacies (57 contre 65%). Leurs temps d'accès aux différentes structures de santé en sont également allongés et comme nous le verrons dans les chapitres suivants, ces zones sont particulièrement mal desservies par les centres de dialyse.

Concernant l'âge de la population sur l'ensemble de la région, 25% des habitants avaient plus de 60 ans en 2007 (22% en France). En termes de masse, leur répartition se fait essentiellement dans les principales villes et au sud de la région, aux alentours de Montceau-les-Mines. Mais de manière relative, les plus de 60 ans représentent moins de 15% de la population urbaine bourguignonne, notamment à Dijon et Chalon-sur-Saône. À l'inverse, ils constituent entre 30 et 40% de la population du Morvan, du nord de la Nièvre et 25 à 40% des habitants de l'Auxois. Enfin, 25% des actifs de la région ont entre 50 et 64 ans, l'INSEE estimant à 15 000 le nombre de départs à la retraite en moyenne par an jusqu'à 2020.

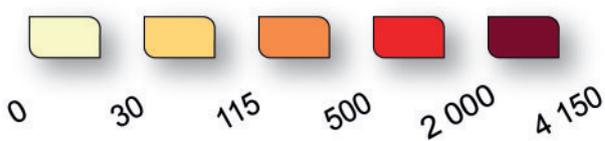
La part des actifs travaillant dans le secteur primaire est élevée, portée par la production viticole, céréalière et bovine : 5% en 2007 contre 3,5% au niveau national. Mais comme pour la population, des disparités existent entre les départements : 3,6% de travailleur dans le primaire pour la Côte-d'Or, 5,7 pour la Nièvre. Le secteur secondaire représente 25% des emplois, le tertiaire 71% (75,5% en Côte-d'Or contre 67,9% en Saône-et-Loire). Enfin le chômage est inférieur à la moyenne nationale, avec un taux à 6,6% fin 2007 selon l'INSEE (7,5% en France métropolitaine), 8,3% fin 2010 (9,2% au niveau national).

Les principaux bassins de population en Bourgogne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, Insee 2007, CIAT-CSI (SRM http://srtm.csi.cgjar.org) 2010

Densité de population* (habitants au km²) en 2007



- ① Dijon
- ② Chalon-sur-Saône
- ③ Auxerre
- ④ Nevers

*Interpolation par voisinage quadratique dans un rayon de 5 km au lieu de résidence

Les centres de dialyse en Bourgogne

Des centres de dialyses principalement urbains

Au 31 décembre 2009, la Bourgogne comptait 18 centres de dialyses pour 849 malades traités et venant de toutes les régions, 832 résidents bourguignons traités en Bourgogne ou dans les régions limitrophes. Ces centres suivent la répartition des principaux pôles urbains, laissant un vaste espace « vide » dans le Morvan comme le montre la carte ci-contre. À noter, qu'au nord de la région à Châtillon-sur-Seine, un centre d'autodialyse a été identifié. Toutefois, il ne comptait qu'un seul dialysé au 31/12/2009 et a donc été exclu. Même si toutes les modalités de traitements sont présentes dans la région, elles se situent pour la plupart en milieu urbain. La plus petite commune disposant d'un centre de dialyse étant Decize avec 5 900 habitants en 2007, suivie ensuite par Montceau-les-Mines et Le Creusot (environ 43 000 habitants). L'offre de soins en dialyse en milieu rural est donc avant tout tributaire de la proximité à un pôle urbain régional.

La dialyse en centre compte sept structures, localisées à Dijon, Auxerre, Chalon-sur-Saône, Nevers, Mâcon et Sens. Cela représente 56 malades en moyenne par centre, pour un minimum à 34 et un maximum à 91. Dix unités de dialyse médicalisées sont présentes pour 25 malades en moyenne, seule la commune de Decize n'en possédant pas. À noter que dans la majorité des cas, ces unités se situent dans le même établissement géographique que les dialyses en centre, à l'exception de Montceau-les-Mines et Chalon-sur-Saône. Enfin, treize centres pratiquent également l'autodialyse, certains établissements offrant plusieurs modalités de traitement. Ainsi s'ajoute aux six villes disposant de structures de dialyse en centre Decize et Montceau-les-Mines qui désenclavent l'extrême sud du Morvan. Ces structures comptent six malades en moyenne contre onze dans les régions DIADEM. Enfin et de manière générale, les structures d'autodialyse ou d'UDM permettraient sans nuls doutes d'améliorer l'offre de soins dans les espaces les plus ruraux de la région, comme ce fut le cas pour l'autodialyse de Saulieu en 2007, aujourd'hui fermée.

Des prévalents relativement dispersés dans la région

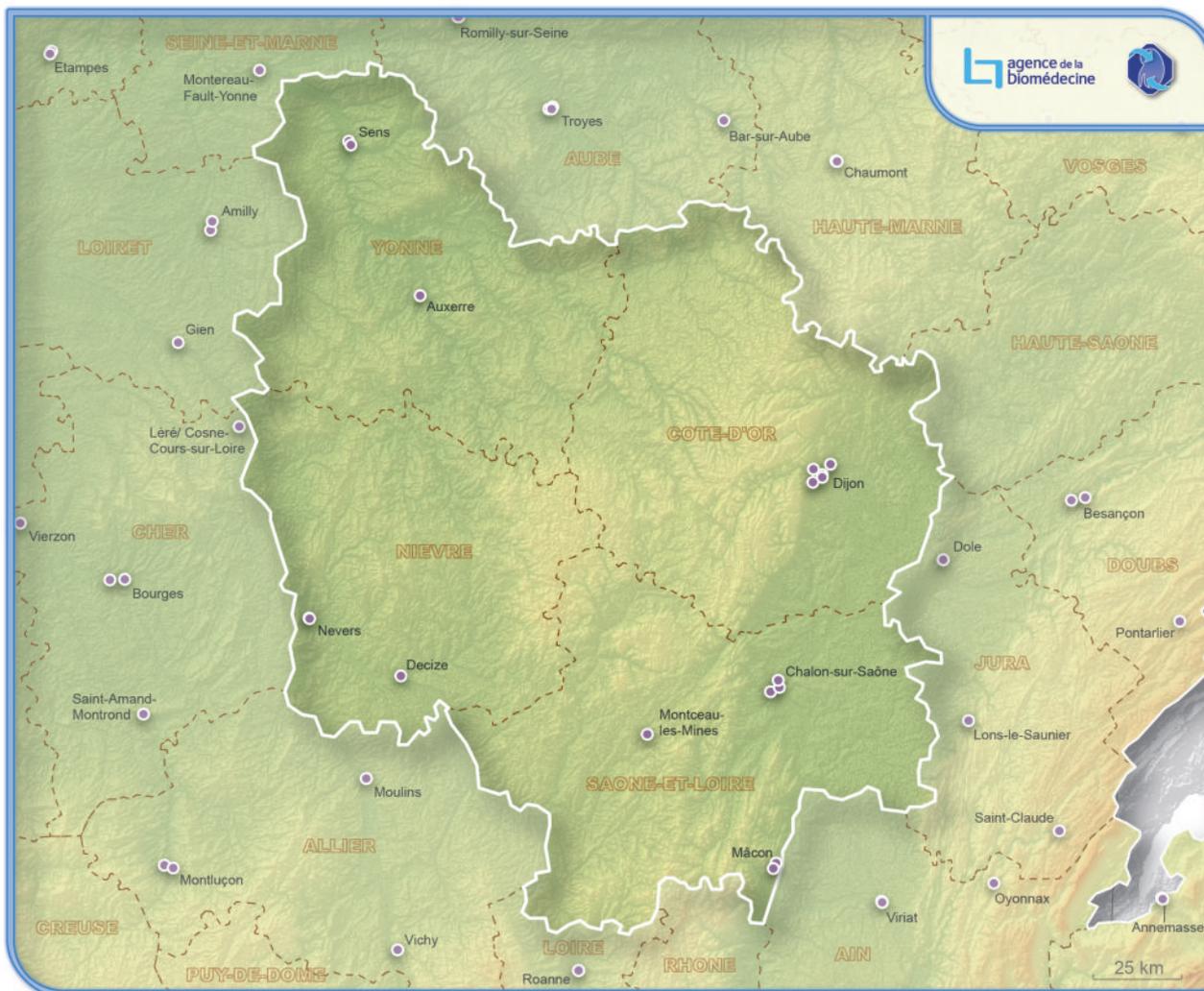
En reprenant la définition de l'espace rural de l'INSEE (deux-tiers du territoire bourguignon), 40% des prévalents de la région y résidaient au 31 décembre 2009. Leur répartition se fait de manière très dispersée notamment au nord de la Nièvre, dans la région de Gueugnon au sud et entre Tonnerre et Montbard au nord. Sur l'ensemble du territoire, la moitié des dialysés avait plus de 73 ans et 69,2 ans en moyenne (respectivement 72 et 68,5 ans pour les régions DIADEM). En milieux urbains, leur répartition suit celle de la population générale avec une forte concentration de prévalents à Dijon et plus étonnamment Sens, sans doute en raison de sa proximité avec l'Île-de-France. Concernant les modalités de traitements, la région se démarque par un plus faible nombre de prévalents dialysés en centres (48% contre 58,2 % dans les régions DIADEM cf. tableau 21). Il en est de même pour l'autodialyse (9,9% contre 21,5%). À l'inverse, les malades dialysés en UDM représentent près de 30% des modalités de traitements (11,6% pour les régions DIADEM). La dialyse à domicile est également bien implantée dans la région, près de 12% des traitements), notamment en Saône-et-Loire avec 58 dialysés à domicile (DP et hémodialyse). Beaucoup sont d'ailleurs localisés à proximité de Gueugnon, palliant ainsi de relatives difficultés d'accès dans les espaces ruraux périphériques.

Tableau 21 - Répartition de l'activité de dialyse par modalités de traitement en Bourgogne (%)

Région de résidence	Dialyse en centre	Autodialyse	Unité de dialyse médicalisé	Hémodialyse à domicile	Dialyse péritonéale à domicile	Nombre de malades résidents
Bourgogne	48,07%	9,88%	29,52%	0,60%	11,93%	835
France métropolitaine*	58,22%	21,52%	11,57%	1,20%	7,49%	22304

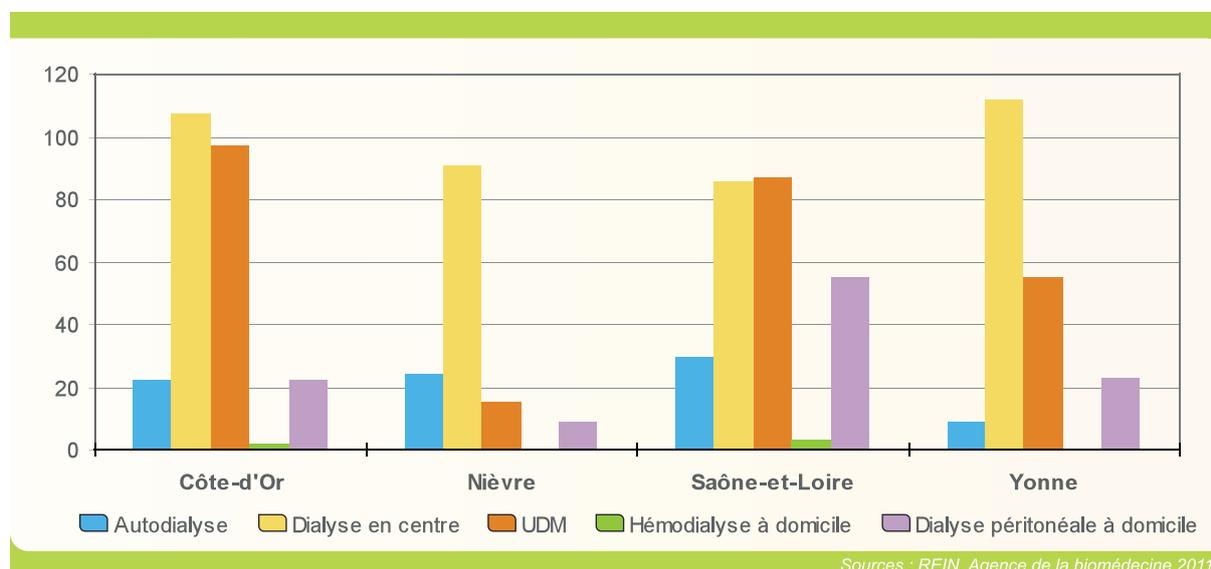
*Régions DIADEM au 31/12/2009, 2010 pour la Franche-Comté Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

Répartition des centres de dialyse en Bourgogne



- Villes et leurs agglomérations ayant au moins un centre de dialyse traitant au minimum 2 malades en autodialyse ou 4 dans les autres modalités au 31/12/2009

Figure 5 - Activité de dialyse par modalités de traitement dans les départements de Bourgogne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgiar.org>) 2010

Les temps d'accès à l'ensemble des centres de dialyse en Bourgogne

Un accès à la dialyse tributaire des grands centres urbains

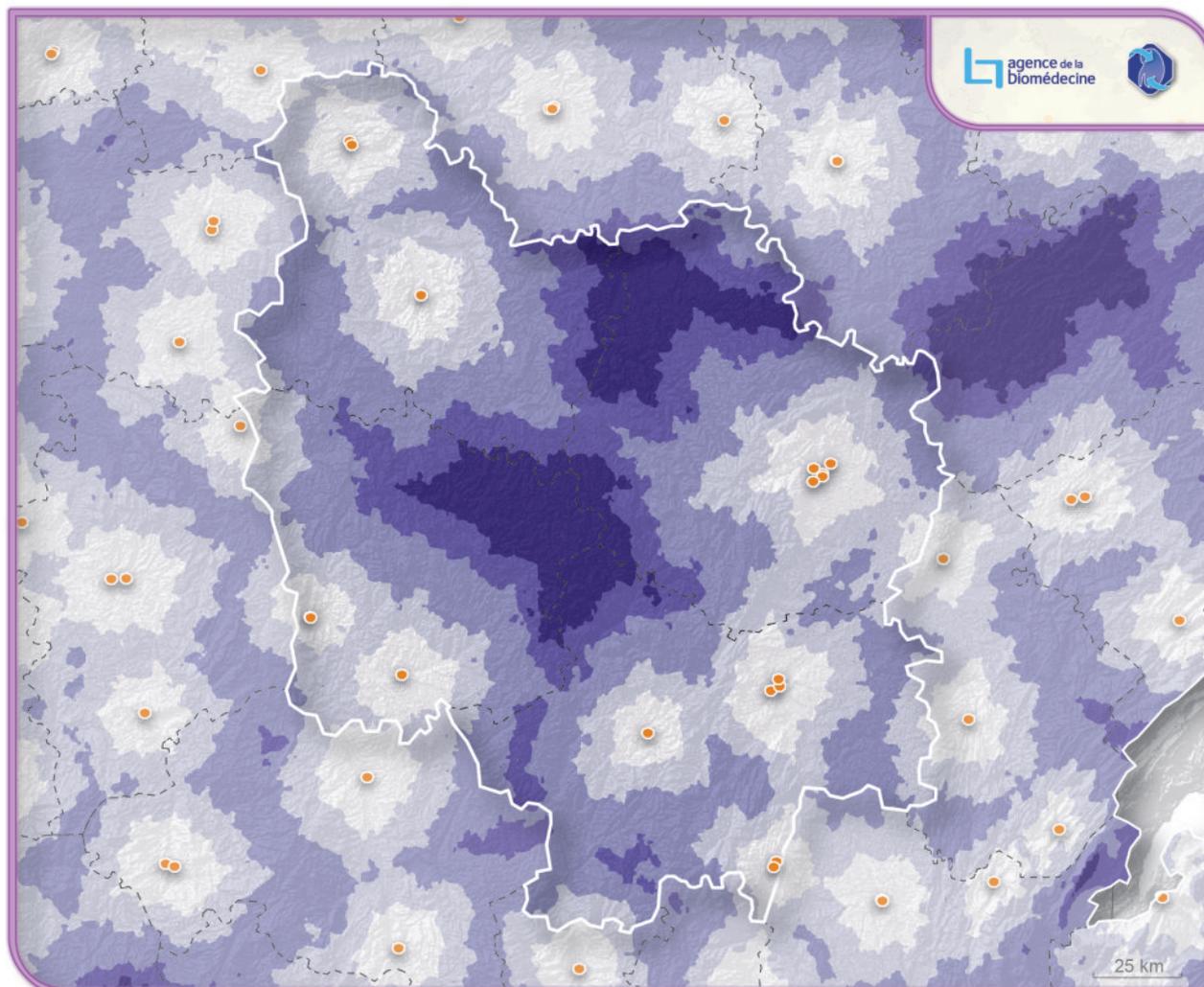
L'accès au centre de dialyse le plus proche en tout point du territoire bourguignon est relativement bon, mais est en retrait vis-à-vis des autres régions françaises, notamment celles considérées comme relativement rurales. Ainsi 6,7% de la population totale habite à plus de 45 minutes d'un centre de dialyse et 23,4% à plus de 30 minutes (cf. tableau 22). L'importante localisation des plus de 60 et 75 ans dans les milieux ruraux a un impact direct sur leur accès au centre de dialyse le plus proche. Si un peu plus de 8% d'entre eux résident à plus de 45 minutes d'une telle structure, ils sont respectivement 28,2% et 29% à plus de 30 minutes. Enfin, ces chiffres sont du même ordre pour les prévalents dialysés: 7,3% (61) à 45 minutes ou plus, 24,7% (206) à 30 minutes ou plus. À titre d'information le calcul des temps de trajets réels des prévalents, c'est-à-dire entre leur domicile et leur centre de dialyse au 31/12/2009, montrait que 15,7% d'entre eux mettaient 45 minutes ou plus pour s'y rendre et 38,5% mettaient 30 minutes ou plus.

L'étude des temps d'accès en fonction des modalités de traitement illustre clairement l'impact de la localisation d'un centre sur l'offre de soins. Le chapitre précédent a montré que la plupart des structures de dialyse proposaient les trois principales modalités de traitements au même lieu géographique. La part de la population à plus de 45 ou 30 minutes du centre le plus proche ne devrait donc pas évoluer en fonction des différentes prises en charge. La comparaison des cartes ci-contre montre en effet que l'offre n'est pas différente selon les modalités à proximité des pôles urbains comme Dijon, Chalon-sur-Saône, Macon, Nevers, Auxerre et Sens. En revanche l'impact des centres de Decize (autodialyse) et Montceau-les-Mines (autodialyse et UDM) est majeur sur l'offre de soins de l'IRCT. Si 14,5% de la population générale habite à plus de 45 minutes d'une unité de dialyse en centre (tableau 23), seul 6,9% se situe à plus de 45 minutes d'une autodialyse et 9,9% d'une UDM. L'explication tenant uniquement aux deux centres précédemment cités. Concernant les malades traités dans chacune de ces modalités, leur temps d'accès au centre le plus proche est relativement comparable aux chiffres de la population générale. Enfin et comme souvent, ces chiffres sont plus élevés pour les personnes plus âgées (60 ans et plus et 75 ans et plus), toutes modalités confondues, du fait de leur surreprésentation dans les milieux ruraux plus difficiles d'accès.

Comme le laissait prévoir la répartition des centres de dialyse dans la région, la principale zone en difficulté de la région est celle du Morvan. Cette forte ambivalence urbain-rural et la forte dispersion des malades au cœur de cet espace pose légitimement des questions sur l'équité d'accès aux soins de l'IRCT. La mise en place de pratiques de dialyse à domicile et l'implantation d'une UDM à Montceau-les-Mines et d'une autodialyse à Decize a permis de désenclaver le sud du territoire. Mais les deux premières solutions sont conditionnées par la relative autonomie des malades dialysés. En tenant compte de la répartition actuelle des retraités dans la région et des évolutions démographiques des 10 prochaines années, la région Bourgogne pourrait rapidement faire face à des disparités d'accès à la dialyse. Un certain désenclavement au cœur du Morvan pourrait alors être nécessaire, avec comme solution à titre d'exemple la mise en place d'UDM en télé-médecine dans une ville telle qu'Avallon ou bien Semur-en-Auxois.

Pour conclure, il est important de noter que contrairement à la majorité des régions françaises, l'accès aux centres de dialyse dans les espaces inter-régionaux est globalement bon. Cela s'explique notamment par la situation de la Bourgogne entre l'Île-de-France et la région Rhône-Alpes, ainsi que la localisation des principales villes en marge du Morvan et au niveau des frontières régionales.

L'accès théorique aux centres de dialyse en Bourgogne toutes modalités de traitement confondues



Temps d'accès en voiture au centre de dialyse le plus proche traitant au moins 2 malades en autodialyse ou 4 dans les autres modalités au 31/12/2009 (minute)

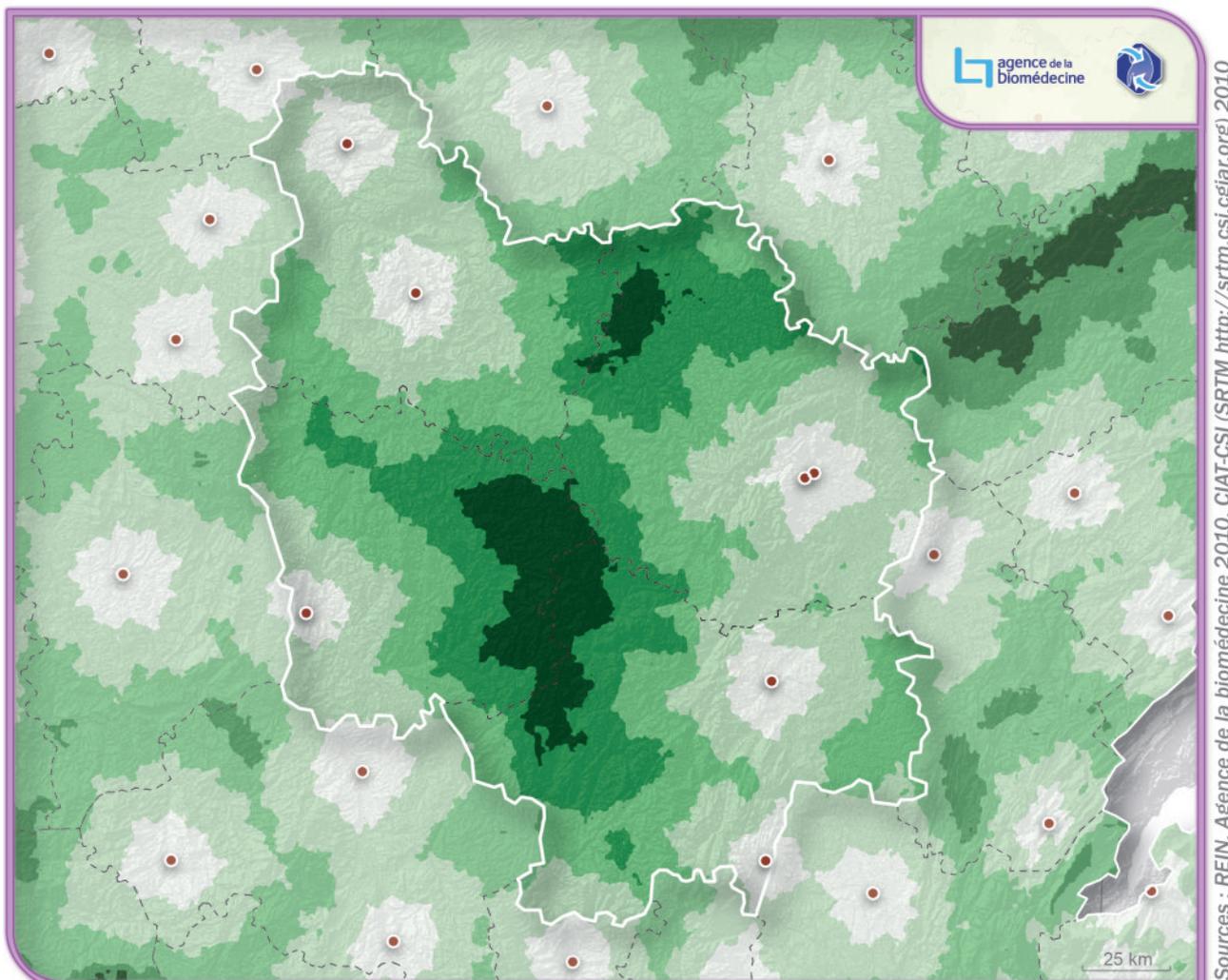


Tableau 22 - Temps d'accès en Bourgogne au centre de dialyse le plus proche, toutes modalités de traitement confondues

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	382 310	23,43%	110 400	6,76%
60 ans et plus	116 988	28,22%	34 353	8,29%
75 ans et plus	49 632	29,02%	14 692	8,59%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	206	24,76%	61	7,33%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

L'accès théorique à la dialyse en centre en Bourgogne



Temps d'accès en voiture à l'unité de dialyse en centre la plus proche traitant au moins 4 patients au 31/12/2009 (en minute)

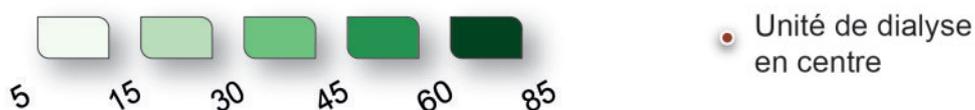
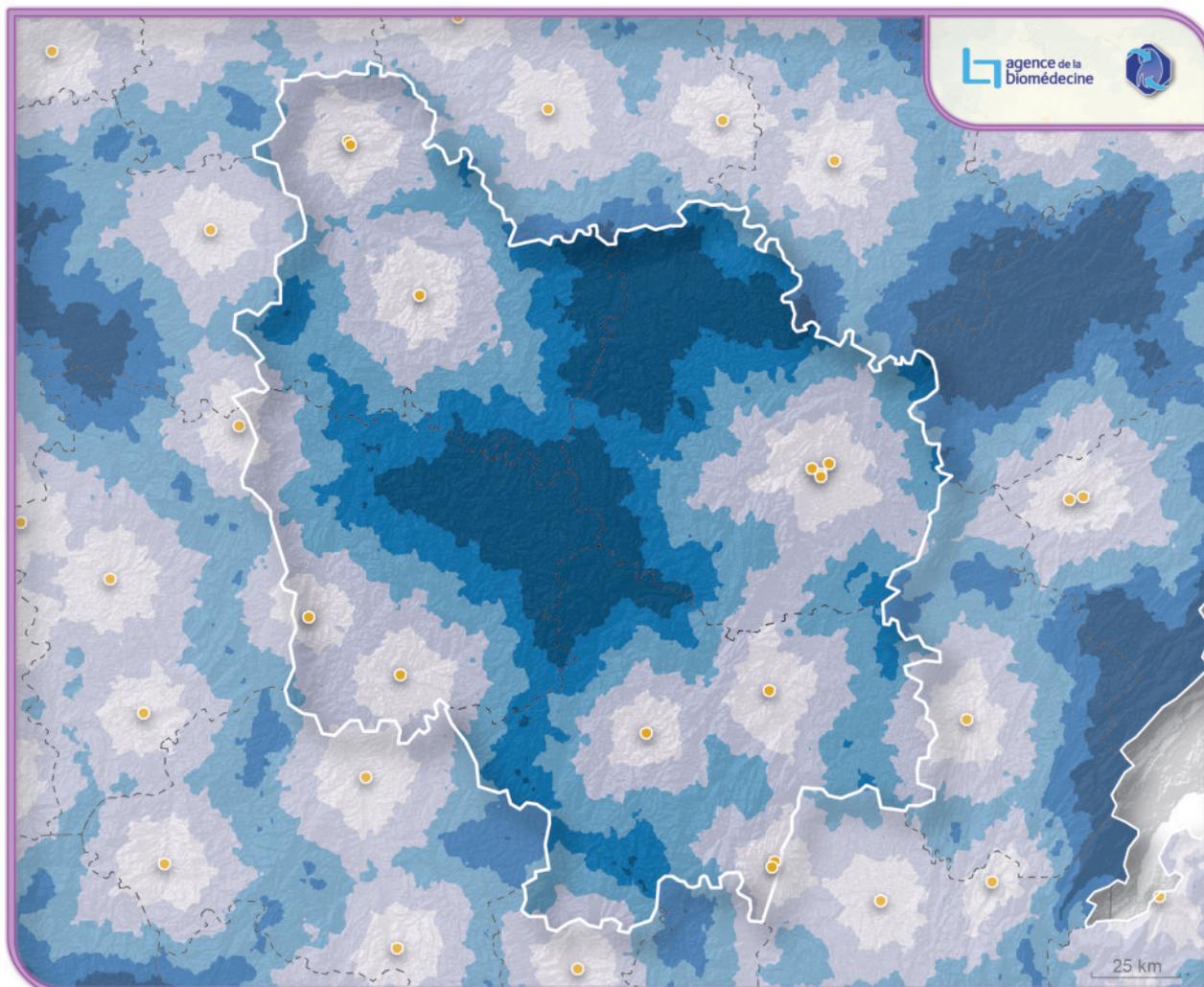


Tableau 23 - Temps d'accès en Bourgogne à l'unité de dialyse en centre la plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	566 828	34,73%	237 461	14,55%
60 ans et plus	173 007	41,73%	73 055	17,62%
75 ans et plus	73 749	43,12%	30 813	18,01%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	314	37,74%	135	16,23%
Ensemble des dialysés en centre résidents dans la région	140	34,91%	57	14,21%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

L'accès théorique aux centres d'autodialyse en Bourgogne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgfar.org>) 2010

Temps d'accès en voiture au centre d'autodialyse le plus proche traitant au moins 2 patients au 31/12/2009 (en minute)

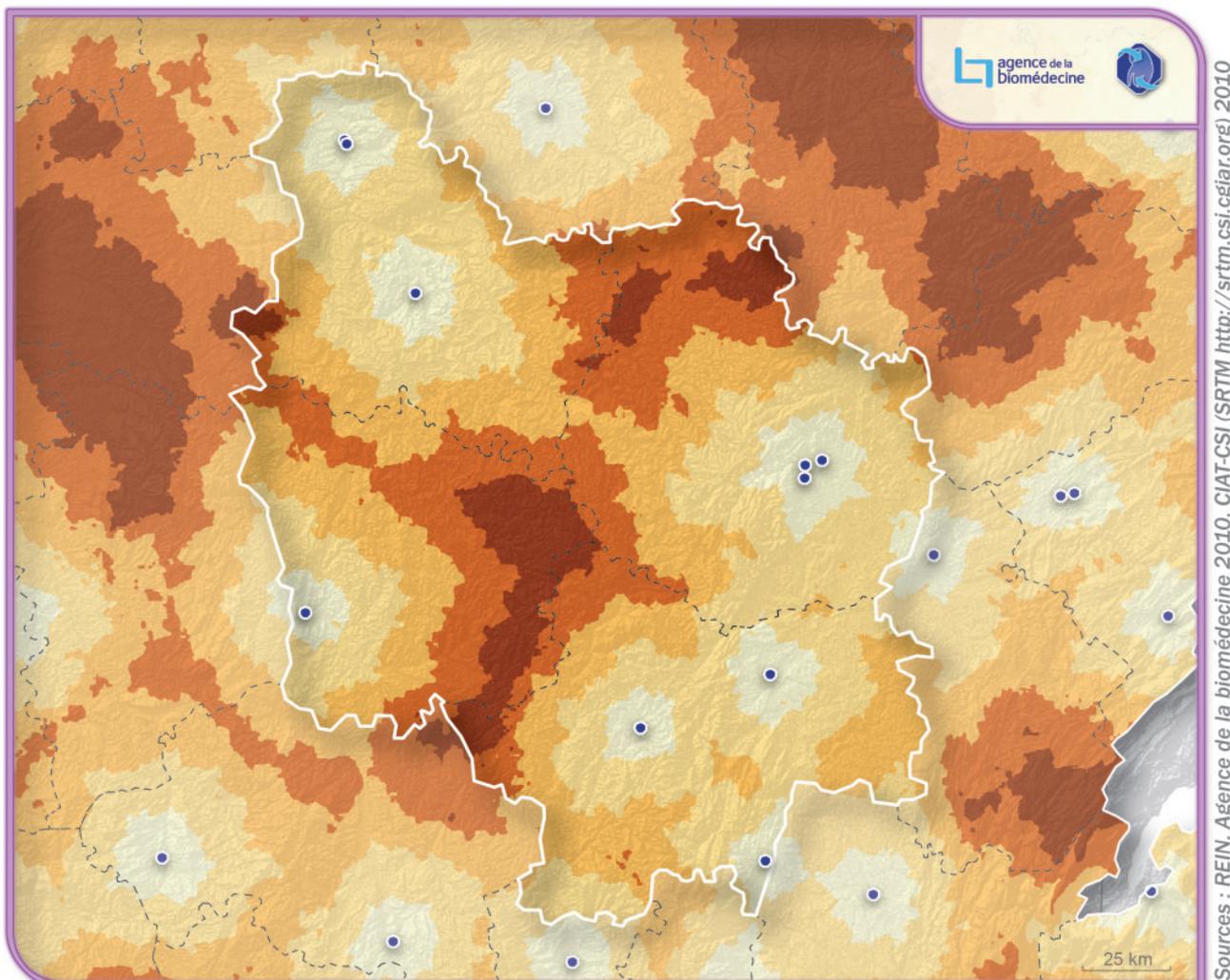


Tableau 24 - Temps d'accès en Bourgogne au centre d'autodialyse le plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	406 518	24,91%	112 855	6,92%
60 ans et plus	123 153	29,71%	35 133	8,47%
75 ans et plus	52 248	30,55%	15 044	8,79%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	221	26,56%	64	7,69%
Ensemble des dialysés en autodialyse résidents dans la région	28	34,15%	6	7,32%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

L'accès théorique aux UDM en Bourgogne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtn.csi.cgfar.org>) 2010

Temps d'accès en voiture à l'unité de dialyse médicalisée la plus proche traitant au moins 4 patients au 31/12/2009 (en minute)

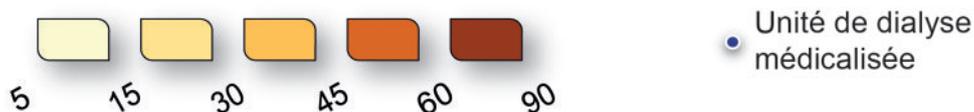


Tableau 25- Temps d'accès en Bourgogne à l'unité de dialyse médicalisée la plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	472 161	28,93%	161 785	9,91%
60 ans et plus	144 748	34,91%	51 989	12,54%
75 ans et plus	61 309	35,84%	22 267	13,02%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	264	31,73%	93	11,18%
Ensemble des dialysés en UDM résidents dans la région	66	27,16%	24	9,88%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

